

Réf: Dossier N° 051019

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHALOM SECURITE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/09/2021 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAÏ, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 26/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHALOM SECURITE »

Objet : LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES
LA PROTECTION RAPPROCHEE
LA SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mme FATO BOMO ANGE VALERIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06672 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32673/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

Pour Avis

Le CEPICI

